

## **VILLENEUVE-D'ASCQ - Comment faire face à la pénurie de candidats dans l'informatique ?**

L'université de Lille 1 a beau disposer du plus important organisme de formation de la région – Polytech Lille, Télécom Lille, un DUT, deux licences pros et deux masters –, le marché du travail lui, n'est pas en grande forme. « *C'est une tendance qu'on observe partout dans le monde* », temporise Bruno Beaufiles, maître de conférences. En 2016, sur les 1 500 postes proposés par l'une des entreprises de services du numérique (ESN) de la région, près de 500 CDI n'auraient pas trouvé preneur.

Pourtant les initiatives ne manquent pas. Jeudi dernier, Polytech Lille accueillait ainsi la sixième édition de la journée des métiers de l'informatique, un événement regroupant l'ensemble des filières numériques de Lille 1.

En début de carrière, un bac+2 peut ainsi gagner jusqu'à 25 000 € de salaire brut par an et un bac+5, jusqu'à 30 000 €.

« *Près de 700 personnes nous ont rendu visite* », se félicite Alain Traisnel, président de la commission enseignement et formation de l'association AS2I, qui valorise l'innovation des systèmes d'information. « *L'idée était de présenter l'éventail des métiers de*

*notre secteur à nos étudiants qui sont près de 1 500 sur ce campus ! » D'après Bruno Beaufiles, il n'y aurait jamais eu autant d'emplois dans l'informatique. « Pourtant, nous peinons à attirer les bacheliers dans nos filières. Il y a un réel déficit d'image. Beaucoup de personnes ont en tête le cliché du geek qui pianote dans son coin. Or il y a de vrais métiers, de vraies formations ! »*

Du côté de l'AS2I, on dénonce volontiers l'absence de soutien de la part des collectivités pour promouvoir la filière. « Nous n'avons pas de capacité de lobby auprès de la Région, déplore Alain Traisnel. On a vite fait de médiatiser l'implantation de géants comme Amazon dans le coin. Mais on a tendance à oublier qu'il y a un vivier d'emplois locaux. Et contrairement à Amazon, les postes que nous proposons sont prestigieux. Il n'y a pas de petits salaires en informatique ! »

En début de carrière, un bac+2 peut ainsi gagner jusqu'à 25 000 € de salaire brut par an et un bac+5, jusqu'à 30 000 €. Prochains objectifs pour l'AS2I, poursuivre la sensibilisation auprès des jeunes filles (elles ne représentent que 10 % des diplômés en DUT) mais aussi retenir ceux qui seraient tentés par la vie à l'étranger : 15 % des jeunes diplômés de ces filières n'envisageraient pas de poursuivre une carrière en France.

Un partenariat avec Pôle Emploi depuis trois ans

Le dispositif *Invest In Digital People* a été lancé il y a trois ans à l'initiative de l'antenne régionale du Syntec Numérique – premier syndicat patronal du numérique – de l'ancien directeur

informatique d'Auchan et de l'Association des entreprises de service du numérique (AS2I). Il favorise la réintégration des demandeurs d'emploi dans les entreprises du numérique en déficit de candidats. « *L'objectif était de travailler sur la lisibilité et sur l'attractivité du secteur du numérique. Nous nous sommes donc rapprochés de Pôle Emploi pour faire état du déficit de candidats et de nos besoins* », indique Thierry Chevalier, vice-président de l'AS2I.

Pôle Emploi s'occupe de la sélection des demandeurs d'emploi. Les critères retenus concernent le savoir être, la connaissance de la relation client et la capacité des candidats à appréhender les métiers du numérique. Les candidats sélectionnés participent d'abord à un *job dating* avec les clients des entreprises du numérique avant de bénéficier d'une formation de trois mois et demi et d'une durée de 540 heures.

La première dispense un socle de connaissances générales. La seconde est dédiée à l'apprentissage d'une spécialité. À l'issue de cette formation, les demandeurs d'emploi sont recrutés en CDI. « *Nous avons eu des candidats qui ont fait carrière dans l'informatique mais dont les compétences sont devenues obsolètes. Mais nous avons aussi des diplômés qui n'ont jamais trouvé d'emploi comme en communication ou en biologie cellulaire* », détaille Thierry Chevalier. En 2016, 76 personnes ont retrouvé un emploi grâce à ce partenariat. « *Nous espérons en réintégrer 200 pour l'année 2017.* »